

HABITAT

ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

ANNÉE 2018

Le cadre de l'intervention :

La sédentarisation des Gens du voyage :

Le schéma départemental Accueil et Habitat des Gens du voyage 2018 – 2023 et le Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées de la Gironde (2016 – 2021).

Quelques chiffres :

L'action couvre tout le département de la Gironde.

Depuis le début de l'action en 2005, **122 projets** d'accession à la propriété ou de travaux ont été réalisés.

Sud gironde : 2 projets : raccordement fluides, extension maison

Libournais : 1 accession livrée 10/2018

Sud gironde : 1 projet accession arrêté au stade du diagnostic

En 2018, le Gouvernement supprime le versement de l'aide au logement pour la construction.

Description brève du contenu :

Accompagnement individuel des familles dans leurs différents projets d'accession : d'acquisition, de réhabilitation, de construction.

La méthodologie employée par l'ADAV33 :

- **Phase 1** : information collective ou individuelle, nature de l'opération, diagnostic
- **Phase 2** : simulation de prêt, étude de faisabilité, constitution du dossier
- **Phase 3** : transfert du dossier à l'établissement bancaire, montage administratif, émission de l'offre, mise en œuvre
- **Phase 4** : accompagnement à l'installation des familles
- **Phase 5** : accompagnement des situations en précontentieuses (suite à événements familiaux : séparation, perte d'activité etc...)



Raccordement électrique



Maison livrée le 30/10/2018

Quelques faits marquants en 2018 :

- La reprise des financements par SACICAP, le partenariat se poursuit.
- La poursuite de la phase 5 : vigilance et accompagnement des familles fragilisées par les accidents de la vie.
- La Fondation Abbé Pierre est un partenaire important qui finance plusieurs projets de réhabilitation et/ou aménagement avec des budgets moyens.
- Suppression de l'aide au logement pour la construction en début 2018.
- **Redéfinition des critères de validation des prêts avec SACICAP.**

Perspectives pour l'année 2019 :

- Poursuite de cette action en prenant compte des nouvelles contraintes.
- Poursuite du financement de petits projets avec la Fondation Abbé Pierre
- Reprise des prêts SACICAP.

Partenaires : Fondation Abbé Pierre, Services du Département (Service Habitat, MDSI...), SACICAP, CAF, État, CCAS et CIAS.